Chaingy L () () ()



EDIT()

du Maire



On ne peut pas parler d'hiver rigoureux mais nous avons eu tant de cieux gris depuis l'automne que nous attendons tous le soleil avec impatience.

Il n'y a pas que l'hiver qui nous rendait morose. Les évènements internationaux, les islamistes fous, les difficultés du quotidien sont autant d'éléments de nature à nous perturber.

Mais le printemps est là. Les feuilles couvrent les arbres, les fleurs poussent un peu partout, les merles chantent tous les soirs. La nature est ainsi faite qu'après un long sommeil elle s'éveille et nous apporte l'optimisme dont nous avons tant besoin.

C'est ainsi qu'aux premiers jours du printemps, nous avons fait le bilan financier de notre commune et préparé la nouvelle année. Malgré la rigueur imposée par l'Etat, nous avons réussi à investir encore énormément pour les Cambiens. Notre programme 2018 sera certes plus modeste, faute de financements, cependant, à force d'économies, nous réussirons encore à améliorer notre village.

En dehors du réseau routier qu'il faut sans cesse entretenir, des écoles qu'il faut toujours agrandir, du restaurant scolaire qu'il faut restructurer, de l'accueil à la mairie qui ne convient plus aux exigences administratives, nous terminerons cette année la révision du plan local d'urbanisme.

Pour tous ces investissements, il nous faut toujours jongler entre l'intérêt collectif et les souhaits des particuliers, il nous faut rechercher le mieux possible au meilleur coût, il nous faut garder à l'esprit le présent en imaginant l'avenir.

Tout ceci se fait grâce à un personnel volontaire et efficace et si la charge financière qu'ils représentent est élevée, c'est autant de moins dans les dépenses de fonctionnement assurées par des entreprises extérieures.

Il reste deux ans d'efforts à l'équipe municipale que vous avez élue. Ils ne se ménagent pas et ont toujours à l'esprit le maitre mot qui les guide : bien vivre à Chaingy.

Jean Pierre Durand



SOMMAIRE

En bref	P. 3
Evénements	P. 4
Environnement	P. 5
Vivre ensemble	P. 6 et 7
Dossier	P. 8 et 9
Economie	P. 10
Culture	P. 10 et 11
Vie sportive	P. 12 et 13
Loisirs	P. 14
Tribune libre	P. 15
Au fil du conseil	P. 16

Responsable du Bulletin Municipal:

Jean Pierre Durand

Commission Information:

Michel Faugouin, Clarisse Carl, Julie Pellegrini De Aquino, Thierry Gauthier, Albert Guiliano, Brice Lemaire, Orlando Loureiro, Christine Framboisier, Pascaline Devige.

Rédaction, documentation et diffusion :

Mairie de Chaingy - Revue officielle d'informations municipales diffusée gratuitement - Reproduction et vente interdites - Dépôt légal juin 2018.

Conception et réalisation :

Agence LOUIS XIV - Crédits photographiques : © Getty Images, photos Mairie et Franck Cribier.

La mairie de Chaingy a choisi d'imprimer ce document sur papier issu de forêts gérées durablement.

En bref

Conseil de jeunes



La Chasse aux Œufs, bien que reportée à cause d'un mauvais temps caractéristique de la saison, s'est déroulée comme les années précédentes au bassin des trois collines. Plus de 200 jeunes Cambiens, dans leur course, ont réussi à retrouver les œufs soigneusement cachés par notre Conseil de Jeunes. A la clé, plein de chocolats pour les meilleurs d'entre eux!

Si toi aussi tu es motivé viens **rejoindre le Conseil de Jeunes** dès à présent et contactes-les sur l'adresse email communication@chaingy.fr ou bien directement sur la page Facebook Ville de Chaingy!



RIDSA

Le concert de RIDSA aura lieu le **samedi 13 octobre** au **Polyèdre**! Vous pouvez dès à présent réserver vos places sur le site de France Billet! www.francebillet.com

Pour plus d'informations, contactez le service communication à communication @ chaingy.fr



Rejoignez-nous sur Facebook!

La mairie vous attend nombreux sur sa page facebook : Ville de Chaingy.

Retrouvez la vie de votre commune.



Jeunes lycéens étrangers Allemands, Brésiliens, Mexicains cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, du Brésil, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEl-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Lilian, jeune allemande, a 15 ans et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle adore la musique et pratique le violoncelle. Elle aime aussi faire du vélo et du cheval, danser, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait les bras ouverts.

Alonso, jeune mexicain de 16 ans, souhaite venir en France pour 10 mois. Il a de nombreux hobbies : jouer au golf et aux jeux vidéo, lire, cuisiner, et faire de la danse aérienne. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Vitoria, jeune brésilienne de 15 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2018. Elle aime lire, danser, voyager, marcher, visiter des musées, cuisiner et écrire. Elle rêve de maîtriser la langue française.



Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous!

Renseignements: Françoise PRIVAS – Loiret
Privas.francoise@orange.fr - 02 38 33 54 67
Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02 99 20 06 14 - vanessa@cei4vents.com

Événements

Le Petit Montmartre s'invite à Chaingy les 23 et 24 juin !

Pour la 3^{eme} année consécutive, le bourg de Chaingy se métamorphose et vous emmène à Montmartre! De nombreux artistes locaux, sculpteurs, peintres, céramistes seront présents et vous feront découvrir leurs talents.

Mais que serait Montmartre sans musique ? Cette année, venez écouter le concert du groupe Phoenix BigBand, dont les airs de jazz vous rappelleront l'ambiance bohème et festive du célèbre quartier parisien.





Au programme:

Samedi 23 juin

15h – 20 h : Expositions d'œuvres d'Art d'artistes régionaux dans la Salle du Conseil, Salle Paroissiale et Eglise

20h : Concert gratuit – Phoenix BigBand (Musique des plus grands noms du jazz contemporain)

Dimanche 24 juin

9h – 12h30 : Marché gastronomique sur la Place du Boura

11h : Aubade de l'Ecole de Musique

9h – 19h: Expositions d'Art dans la salle du Conseil, Salle Paroissiale et Eglise

15h : Concert de l'Ecole de Musique en extérieur

Vous êtes artiste ou musicien et souhaitez participer à cette édition ?

Envoyer un mail à communication@chaingy.fl



→ PLUS D'INFOS :

Retrouvez toutes les informations sur le site de la mairie www.chaingy.fr ou rejoignez-nous sur la page Facebook Ville de Chaingy.

Environnement

Les Assises régionales du Fleurissement



Vous aimez les fleurs et les jardins, réservez la date et assistez aux Assises régionales du Fleurissement.

Le jeudi 27 septembre 2018 à Saint-Cyr-en-Val

Au cours des conférences, de témoignages ou dans les stands participants, rencontrez les jardiniers professionnels, communaux ou non, des élus primés ou encore des formateurs, tous acteurs de l'environnement et plus particulièrement de votre environnement urbain et villageois!



Loiret Nature Environnement

Nous organisons une sortie nature sur votre commune pour le grand public le **samedi 16 juin** intitulée "à la découverte des insectes et autres arthropodes... avec un entomologiste", en l'occurrence Michel Binon, exerçant au Muséum d'Orléans. **Rdv à 14h30 sur le parking de Fourneaux-Plage à Chaingy**.
Après une présentation



édit photo Ag

succincte de la réserve naturelle de Saint-Mesmin, nous partirons en promenade au bord de la Loire. Grâce à un filet fauchoir et un parapluie japonais, Michel Binon capturera des insectes qu'il identifiera. Les animaux capturés seront relâchés après observation. Il donnera des informations sur le groupe taxonomique ou l'espèce et répondra aux questions des participants.



Contact : Réserve naturelle de Saint-Mesmin Loiret Nature Environnement 64 route d'Olivet - 45100 Orléans 02 38 56 90 63 rn.saintmesmin@espaces-naturels.fr

Prix du concours communal 2017 des maisons fleuries

A l'occasion de la Fête Florale de printemps du 18 mars 2018, ont été remis les prix du concours communal des maisons fleuries... bien au chaud dans la salle du Conseil!



Le classement :

- 1er prix catégorie « Habitation avec jardin paysager visible de la rue » Monsieur et Madame PENNEC.
- **2**ème prix catégorie « Habitation avec jardin paysager visible de la rue » Monsieur et Madame PILLAS.
- 1er prix catégorie « Habitation avec végétalisation limitée sur l'espace public » Monsieur et Madame PELLÉ.

Ces lauréats sont conviés début septembre à la visite du domaine de Valmer en Touraine, près de Chançay, guidée et commentée par l'équipe des jardiniers du Domaine.

Le prix spécial « coup de cœur du jury » a été attribué à l'entreprise FEDRIGO pour l'environnement végétal et sculptural remarquable de ses bâtiments d'entreprise.

Les autres participants inscrits n'ont pas démérité et se sont vu remettre, pour leur jardin, des végétaux choisis par notre équipe municipale de jardiniers.

Bravo à tous les participants pour leur enthousiasme et le respect de l'environnement au bénéfice du bien vivre à Chaingy!

Et vous, qu'attendez-vous pour vous inscrire au concours 2018?

Vous pouvez le faire jusqu'au 22 juin, formulaire d'inscription et règlement en Mairie!

Vivre ensemble

Participation citoyenne



Le samedi 24 mars, une réunion d'information a eu lieu au CAC sur le dispositif participation citoyenne en présence d'élus de la commune, de la gendarmerie nationale et de la police municipale.

Ce dispositif a pour objectif de développer la solidarité entre les habitants d'un quartier, d'un lotissement afin de mettre en échec les cambriolages. Cela pourrait s'imaginer par une surveillance des logements vides pendant les vacances, ou bien un relevé du courrier des voisins absents ou encore en signalant aux services de police tous les faits considérés comme inhabituels.

Cette implication permettra d'améliorer la réactivité des forces de sécurité face aux cambriolages ou autres faits signalés.

Ce partenariat sera formalisé par le biais d'une convention entre la commune et le préfet du Loiret.

Il est possible d'identifier des référents par quartier. Si ce rôle vous intéresse merci de vous déclarer en mairie auprès du service de la police municipale.

Pour contacter les services de police en cas de problème ou de faits anormaux vous pouvez composer :

La gendarmerie: 02 38 46 91 70 ou le 17

La police municipale pendant les heures ouvrables : 02 38 46 67 17 ou si non urgent par courriel « police.municipale@chaingy.fr »

Opération



Comme chaque année les vacances approchent. Pensez à signaler votre absence du domicile aux services de gendarmerie et de police municipale.

Pour pouvoir bénéficier de cette surveillance, il suffit de remplir le formulaire présent sur le site internet de la commune ou directement en mairie.

Ce service est ouvert toute l'année.

Le formulaire téléchargeable à l'adresse : http://www.chaingy.fr/files/documents//fiche_tranquillite_vacances.pdf

Pour toute question, vous pouvez contacter la police au 02 38 46 67 17.

Attention à ce que vous jetez dans le réseau de tout à l'égout



De plus en plus la commune est dans l'obligation de faire intervenir une société d'assainissement pour déboucher le tout à l'égout sur le domaine public.

Ces obstructions provoquent des bouchons pouvant amener à des débordements chez les usagers ou sur la voie publique.

Lors de leurs opérations de nettoyage les sociétés nous rapportent des déchets qui n'ont rien à faire dans ce réseau, par exemple des lingettes et autres produits du même tupe comme des cotons tiges.

Ces interventions étant coûteuses pour la collectivité, nous vous demandons de bien vouloir faire très attention à ce que vous jetez dans ce réseau.

Eclairage public

Lorsque vous signalez un problème d'éclairage public, ce dernier ne peut être réparé directement. Notre prestataire attend d'avoir plusieurs signalements pour intervenir sur le réseau. Merci de votre compréhension.



Vivre ensemble

Le bruit de voisinage (rappel de la réglementation)



Avec l'arrivée des beaux jours, les fenêtres s'ouvrent et il est possible de vivre davantage à l'extérieur de la maison. Mais il arrive parfois que cette qualité de vie soit troublée par les bruits environnants.

Comptant sur le civisme de chacun afin d'éviter les conflits et conserver une bonne entente de voisinage, voici quelques rappels concernant la réglementation en vigueur sur notre commune.

« EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ MUNICIPAL DU 31 MARS 1999 »

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour leur voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables :** de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 20 h
- **Les samedis :** de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés : uniquement de 10 h à 12 h

Soyez sympa, rentrez vos poubelles!



Un rappel concernant la présence des containers à poubelles sur la voie publique.

La présence de ces containers est tolérée la veille du jour de ramassage et ils doivent être rentrés dès que possible après la collecte.

Beaucoup de ces poubelles restent en permanence présentes au droit des habitations ce qui entraine des problèmes de circulation pour les piétons et des problèmes de salubrité.

Réglementation et gestes citoyens : le brûlage des déchets



L'arrêté préfectoral du 9 juin 2017 réglemente le brûlage à l'air libre des déchets verts et les feux de plein air dans le département.

Restent autorisés sous certaines conditions les feux de barbecues, les travaux par points chaud de type désherbage à l'aide d'appareil thermique, et les artifices de divertissements qui sont soumis à déclaration.

Sont interdits:

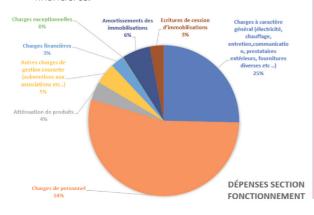
- le brûlage des déchets verts et ménagers, y compris dans un incinérateur de jardin.
- Il est impératif de promouvoir la valorisation des végétaux (compostage, broyage, paillage et apport en déchetterie).
- le brûlage des matériaux de chantier, les entreprises doivent trier leurs déchets en vue d'une valorisation et les déposer en déchetterie.

Compte administratif 2017

Adopté par les membres du Conseil Municipal lors de sa séance du 29 mars 2018, le compte administratif est un document comptable qui indique les réalisations effectives de l'année budgétaire 2017. Le résultat de clôture s'élève à 450 674,97 € (hors affectation du résultat de clôture du budget assainissement) et correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. La section d'investissement dégage un excédent de 16 757,81 € (hors affectation du résultat du budget assainissement).

Le résultat de clôture du compte administratif pour 2017 s'élève à un montant excédentaire de 450 675 €. Ce montant était en 2016 de 511 906 €. Cette érosion est liée principalement à la baisse, de nouveau pour 2017, de la dotation générale de fonctionnement. Cette année la collectivité n'a pas été contributrice du fonds de péréquation en raison de la création de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (C.C.T.V.L.) au 01 janvier 2017. Mais cette économie a été neutralisée par la hausse des charges de fonctionnement et des frais de personnel. La capacité d'autofinancement reste attractive puisqu'elle se chiffre à environ 670 000 € (hors résultat du budget assainissement). Ce maintien de la capacité d'autofinancement pour les années à venir est une priorité. Elle assure une situation financière favorable et permet de rembourser le capital des emprunts et de continuer d'investir

En matière d'investissement, la principale dépense concerne la fin des travaux pour l'extension de l'école maternelle y compris les travaux d'aménagements extérieurs (rond-point) et honoraires d'un coût global net d'environ 1 700 k€, dont un montant de 1 272 k€ réglé sur 2017. Cette dépense a été financée à l'aide d'un emprunt souscrit en 2016 pour 600 k€, l'obtention d'une subvention de l'Etat pour 240 k€, dont une somme de 60 k€ versée en 2017, la deuxième partie sera versée en 2018. Le solde de cette opération a été autofinancé par la collectivité grâce à ses réserves financières.



Section de fonctionnement

DÉPENSES	4 003 136 €
Charges à caractère général (électricité, chauffage,	
entretien, communication, prestataires extérieurs,	
fournitures diverses etc)	1 015 446 €
Charges de personnel	2 170 193 €
Atténuation de produits	156 139 €
Autres charges de gestion courante (subventions	
aux associations etc)	181 301 €
Charges financières	112 480 €
Charges exceptionnelles	5 248 €
Opérations d'ordre entre section :	
Amortissements des immobilisations	242 329 €
Ecritures de cession d'immobilisations	120 000 €
RECETTES	4 453 811 €
Evendant de fonctionnement reporté	F 1 40 C
Excédent de fonctionnement reporté	5 148 €
Atténuation de charges	5 148 € 53 631 €
·	
Atténuation de charges	53 631 €
Atténuation de charges Produits des services	53 631 € 442 409 €
Atténuation de charges Produits des services Impôts et taxes	53 631 € 442 409 € 3 115 650 €
Atténuation de charges Produits des services Impôts et taxes Dotations et subventions	53 631 € 442 409 € 3 115 650 € 625 552 €
Atténuation de charges Produits des services Impôts et taxes Dotations et subventions Autres produits de gestion courante	53 631 € 442 409 € 3 115 650 € 625 552 € 38 961 €
Atténuation de charges Produits des services Impôts et taxes Dotations et subventions Autres produits de gestion courante Produits exceptionnels	53 631 € 442 409 € 3 115 650 € 625 552 € 38 961 € 35 234 €
Atténuation de charges Produits des services Impôts et taxes Dotations et subventions Autres produits de gestion courante Produits exceptionnels Ecritures de cession des immobilisations	53 631 € 442 409 € 3 115 650 € 625 552 € 38 961 € 35 234 € 120 000 €
Atténuation de charges Produits des services Impôts et taxes Dotations et subventions Autres produits de gestion courante Produits exceptionnels Ecritures de cession des immobilisations Opérations d'ordre entre section	53 631 € 442 409 € 3 115 650 € 625 552 € 38 961 € 35 234 € 120 000 € 17 226 € + 450 675 €

Section d'investissement

	2 459 006 €
	2 119 061 €
	1 271 798 €
312 129 €	
93 786 €	
90 749 €	
45 670 €	
39 000 €	
	269 689 €
ses	70 256 €
	93 786 € 90 749 € 45 670 € 39 000 €

RECETTES	2 475 764 €
Résultat d'investissement reporté 2016	1 009 416 €
Excédent Association Foncière suite à dissolution en 2017	43 €
Dotations, Fonds divers, Réserves	926 556 €
Subventions d'équipement	100 579 €
Produits des cessions immobilisations	120 000 €
Opérations d'ordre entre section/autres recettes	242 329 €
Autres diverses recettes	76 841 €
Résultat d'investissement 2017	+ 16 758€

Incorporation excédent service annexe assainissement 2017 + 160 231 €

+ 176 989 €

Excédent d'investissement 2017

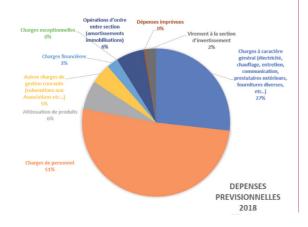
Orientations budgétaires 2018

Adopté par les membres du Conseil Municipal lors de sa séance du 29 mars 2018, le budget primitif est un document comptable qui indique les prévisions de dépenses à effectuer pour 2018. Cet ensemble de dépenses est équilibré par un ensemble de prévisions de recettes.

La particularité pour cette année est la clôture du budget annexe de l'assainissement. En effet, depuis le 01 janvier 2018, cette compétence a été transférée à la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (C.C.T.V.L.). La conséquence de ce transfert est, qu'une partie des excédents de ce budget annexe sera versée à la CCTVL pour 125 000 € afin de financer les travaux de la collectivité de Chaingy pour les 3 prochaines années en matière d'assainissement. Par ailleurs, en recettes, un montant total de 377 206 € va abonder le budget d'investissement 2018 de la commune.

Il est à noter aussi, que suite à la décision du gouvernement d'exonérer progressivement les contribuables en matière de la taxe d'habitation, sur une période de 3 années, pour 2018, la collectivité n'est pas impactée financièrement à la suite de cette réforme. Pour information, au niveau national, le taux des contribuables exonérés se situe à 80 %. Pour la commune de Chaingy, ce taux est de 72,2 %.

Enfin, les membres du Conseil Municipal ont décidé de ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux pour 2018 (taxe d'habitation, taxe foncière bâties et non bâties). Par contre, les bases augmenteront de 1,2 % en fonction du taux d'inflation pour l'année 2017. Cette nouvelle revalorisation a été instaurée par l'Etat.



Section de fonctionnement

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	4 323 000 €
Charges à caractère général (électricité, chauffage,	
entretien, communication, prestataires extérieurs,	
fournitures diverses, etc)	1 156 540 €
Charges de personnel	2 215 800 €
Atténuation de produits	270 500 €
Autres charges de gestion courante (subventions aux	
Associations etc)	190 500 €
Charges financières	105 300 €
Charges exceptionnelles	1 900 €
Opérations d'ordre entre section (amortissements	
immobilisations)	265 150 €
Dépenses imprévues	15 100 €
Virement à la section d'investissement	102 210 €
RECETTES PRÉVISIONNELLES	4 323 000 €
Atténuation de charges	20 000 €
Produits des services	482 750 €
Impôts et taxes	3 109 500 €
Dotations et subventions	579 450 €
Autres produits de gestion courante	34 840 €
Produits exceptionnels	15 400 €
Opérations d'ordre entre section	81 060 €

Section d'investissement

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		1 985 000 €
Opérations d'équipements		1 234 290 €
Dont:		
Travaux de voiries	125 400 €	
Travaux rue de la Groue	110 000 €	
Bâtiments (hangar) Réserves foncières	124 742 € 86 351 €	
. teset res remeieres	80 351 €	70 000 €
Travaux éclairage public, feux tricolore Solde 2 ^{ème} tranche rue des cigales		66 024 €
Solde 2 traffiche rue des cigales		00 024 €
Remboursement du capital des emprunts		262 500 €
Prélèvements autres Réserves (transfert à la C.	C.T.V.L.)	125 000 €
Opérations d'ordre entre section		81 060 €
Autres diverses dépenses		68 800 €
Dépenses assainissement/CCTVL		213 350 €
RECETTES PRÉVISIONNELLES		1 985 000 €
Résultat d'excédent reporté		176 989 €
Dotations, Fonds divers, Réserves		960 901 €
Subventions d'équipement		169 400 €
Autres diverses recettes		10 000 €
Virement de la section de fonctionnement		102 210 €
Produit de cession des immobilisations		87 000 €
Opérations d'ordre entre section		265 150 €
Recettes assainissement/CCTVL		213 350 €

Economie

Permanence Chambre de Métiers et de l'Artisanat sur la CCTVL

Le secteur de l'Artisanat (alimentation, bâtiment, production et services) comptabilise de plus en plus d'entreprises sur le territoire de notre Communauté de Communes (807 entreprises pour 1620 emplois) mais présente deux points de vigilance :

- 37% des entreprises ont moins de 3 ans
- 20% des chefs d'entreprises ont plus de 55 ans et doivent commencer à être accompagnés en vue d'une transmission.

Dans ce contexte, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire met en place un partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) pour renforcer l'accompagnement de ces entreprises artisanales.

Ainsi, le 1er jeudi de chaque mois, durant la matinée, la CMA proposera des permanences sur notre territoire, pour accompagner les entreprises à la création, reprise, projet de développement ou transmission (sur Cléry-Saint-André ou au sein-même de l'entreprise). Pour des guestions d'organisation, il sera préférable de prendre RDV au préalable auprès de Marylène LEBOUCQ / 02 38 62 99 90 / m.leboucg@cma-loiret.fr

Commerçants de Chaingy Fermeture pour congés 2018

Pharmacie l'Orme aux Chats

Boulangerie/ Pâtisserie Colomy

Fermeture du 5 juillet au 26 juillet inclus

Le Fournil des Mauves

Fermeture du 6 août au 21 août inclus

Boucherie Epicerie Cambienne

Maison de la Presse / Tabac

Fermeture du 6 au 26 août inclus

Café / Restaurant de la Place

Fermeture du 3 août au 26 août

L'Instant Coiffure

Ne ferme pas

V B Coiffure

Fermeture du 30 juillet au 15 août inclus

Source de Beauté

Fermeture du 13 août au 26 août inclus

Espace Beauté et bien-être

<u>IO</u> VIE ASSOC<u>IATIVE</u>

Culture



Dans la continuité de l'exposition que vous aviez pu apprécier au début de l'année 2017, notre association élabore actuellement un livret sur les métiers de meunier et de boulanger à Chaingy du XVIIIe siècle à nos jours.

Des témoignages de boulangers, ainsi qu'une approche historique et technique des moulins, enrichiront le document.



Extrait de son introduction :

« Les moulins apparaissent dès le XVII^e siècle, vers 1650 à Fourneaux au lieu actuel du Bézy. (...). A Chaingy, il existe deux types de moulins : huit moulins à vent et un moulin à eau sur le Rollin.

Parmi les huit moulins à vent, on note cinq moulins en bois à pivots et deux moulins tours en maçonnerie (...). Il a été possible d'identifier au moins une trentaine de meuniers et ouvriers meuniers.

Quant aux boulangers, les premiers sont connus au XVIII^e siècle vers 1750 au bourg. Il s'agit de deux maîtres boulangers nommés THIBOUT dont les cinq descendants seront présents pendant plus de cent vingt ans dans le même lieu au 17 place du Bourg. Au total vingt boulangers se sont succédés dans ce lieu.

Par ailleurs, trois générations de la famille LASCHET exerceront leurs talents de 1925 à 2007 soit plus de quatre-vingts ans au 3 rue du Château d'eau »



Extrait d'une carte postale de 1911

Si vous disposez de documents transmis de génération en génération, de photographies, de témoignages sur ces métiers, vous pouvez nous les confier afin que nous les insérions dans ce prochain livret. Nous vous en remercions par avance

Geneviève SORNIQUE - Présidente du CHAD genevieve.sornique@aliceadsl.fr - 02 38 88 98 40 ou à la Mairie

VIE ASSOCIATIVE

Culture

L'association Tom Pousse organise sa journée "Marchons pour Tom 2018"



Le dimanche 17 juin au bassin des trois collines à partir de 8 heures.

Tout au long de la journée, venez participer à nos parcours nature en randonnée ou en course ou au parcours du combattant pour les enfants.

De nombreuses animations vous y attendent. Sur place, buvette et restauration.

Venez passer une journée conviviale en famille ou entre amis, nous vous attendons nombreux.



Une véritable solidarité entre les associations cambiennes

Concours et exposition pour le CPNC

Au mois de septembre, le club philatélique lancera un concours appelé ART POSTAL (thème sur la Grande Guerre 1914-1918) du 01/09/2018 au 30/10/2018 date de clôture, suivi d'une exposition pour les



commémorations du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Cette **exposition** se fera avec pour partenaire le CHAD et se déroulera les **9, 10 et 11 novembre 2018** au centre associatif et culturel de CHAINGY.

Le règlement et le bulletin de participation seront à disposition de tous les éventuels candidats le jour du forum des associations (avec la date du dit forum) ou sur demande courant août au CPNC.

Pour tous renseignements : Tél : 06 65 50 51 41 E-mail : c.p.n.c.association@gmail.com

Familles Rurales, un programme chargé pour l'été!





Un gala de danse Modern Jazz à Chaingy!

Le **samedi 9 juin**, l'association Familles Rurales organise son gala de danse **au Polyèdre à 20h30**!

A cette occasion, 80 danseuses divisées en 6 groupes assureront le spectacle. 600 personnes sont attendues pour admirer et encourager ses danseuses de 4 ans et plus! Evènement sur réservations.

La quinzaine de l'essayage!

Vous aimeriez tester les activités proposées par l'association Familles Rurales ? Venez profiter de la quinzaine de l'essayage ! Du **18 au 28 juin 2018**, venez vous adonner à la danse modern jazz, au yoga, au taille abdominaux fessiers, au Tai Chi & Chi Qong, au Pilates, au stretching, à la couture ou à la sophrologie, simplement en contactant le responsable de la section !

Plus d'informations et formulaire d'inscription sur le site Chaingy.fr, onglet la vie des associations.

VIE ASSOCIATIVE

Sport

L'ASTT Chaingy toujours en action!

Le tournoi amical du 12 janvier participants de tous niveaux.



Polyèdre.





Pour avoir plus de renseignements et connaître l'actualité du club consultez le site du club :

http://astt-chaingy.comati.fr/

Présidente Marylène LEPAUMIER: 02 38 43 40 92



I.A.M. Karaté Chaingy

j'écris cet article pour le Chaingy Echos. Cette lettre est la dernière, car je quitte la région, et le club n'a pas trouvé la personne qui voulait s'investir pour assurer la continuité de

Je laisse à Chaingy, grâce au club « beaucoup de très bons copains », et à nous de ne pas perdre ce lien. Pour finir un sincère et grand remerciement à la mairie de CHAINGY, car du jour où elle a accepté le projet de création du club, la mairie a toujours été à notre écoute et a répondu à chacune de nos demandes. Dans mes très vieux jours, je ne pourrai pas

Jacky Bastide

Chaingy Badminton Club



Le bilan est extrêmement positif avec un effectif de 44 adhérents pour la saison 2017/2018, chacun y trouvant son plaisir tant dans le domaine du loisir que dans le domaine de la compétition. Cette le domaine du loisir que dans le domaine de la competition. Cette saison 2017/2018 nous a permis de positionner une équipe tenant la route en Départementale 3, classée deuxième dans sa poule au moment où nous écrivons ces lignes.

D'autres résultats sont venus s'ajouter à cette ferveur compétitive :

2 équipes victorieuses en série P, double dame et double mixte au tournoi des « 2ème plumes » d'Ingré.

2 équipes demi-finaliste dans la même série à ce même tournoi.

- séances pas moins de 25 personnes, sur une plage horaire allant de

Merci aux adhérents, qui, de par leur bonne humeur et leur sourire nous permettent de vivre chaque séance comme un moment de convivialité et de partage.

https://www.facebook.com/ChaingybadmintonClub ou notre site : http://chaingybadmintonclub.clubeo.com/ et nous contacter à l'adresse mail suivante : chaingybadmintonclub@laposte.net



L'AS Judo Chaingy



Le club de judo organise sa fête de fin de saison le dimanche 10 juin 2018 à partir de 14h au gymnase de Chaingu.

Ce sera l'occasion de découvrir les progrès de nos judokas et les nouvelles techniques apprises au cours de la saison.

Contact : Sophie Dupart 06 10 01 63 13

Sport

ENTENTE CHAINGY ST-AY FOOTBALL Lobel Qualité Ecole de Football Fédération Française de Football

Samedi 9 Juin - 17h30 : Super Loto

300 participants attendus ! Une belle réussite que le club veut renouveler – infos sur notre site www.ecsaf.fr

4€ la carte, 16€ les 5 et 30€ les 10 / 15 parties, 3 lots par partie et un Bingo.



LOTO DU CLUB

+ de 3 500€ DE LOTS 1100€ en bons d'achats, dont 1 de 500€, électroménager...!

Samedi 9 juin - 17h30 ouverture des portes début 19h - Salle des Fêtes François Villon

Samedi 23 juin - Stade de Chaingy:

C'est la grande journée de clôture de la saison du club! Au programme cette année :

On se retrouve tous au stade pour passer la journée dans la bonne humeur! L'occasion de tous se réunir autour de notre sport, parents, enfants, grands-parents, voisins, voisines, cousins, cousines... avec des activités variées (matchs parents/enfants, pétanque, cartes, structure gonflable...), restauration sur place possible.

9h - 11h30 : Assemblée Générale au Centre Associatif et Culturel (CAC).

A partir de 12h: Restauration sur place, nombreuses manifestations sans interruption!

Animations gratuites pour les plus jeunes entre 5 et 12 ans...

Le foot...et pourquoi pas vous ou votre enfant?

Dans le cadre de son école de foot labellisée par la FFF, toujours 3 entraînements gratuits pour les nouveaux enfants.

Donc n'hésitez pas à venir pour essayer sans engagement!

Présentez-vous simplement pendant les entrainements, les éducateurs présents vous prendront en charge.

Vous cherchez un club, vous voulez changer de club, vous épanouir, transmettre votre passion du football aux jeunes, alors n'hésitez pas à nous contacter! Le club cherche en permanence à renforcer ses structures afin de pérenniser son école de Foot et prépare déjà la saison prochaine.

Toutes les infos sur notre site : www.ecsaf.fr

Les modalités d'inscription, les entrainements, les actus du club, l'agenda et les résultats en live, les prochains évènements...

INFORMATIONS	Jean Michel JOUSSO 06 03 56 73 04	DN 553261@lcfoot.fr
Président	Joël MULARD 07 85 04 74 23	
Vice-Président	Philippe MOREAU 06 74 47 34 17	moreauphilippe202@neuf.fr
Site internet	www.ecsaf.fr	

SCHAINGL

Un printemps convivial et sportif!

VIE ASSOCIATIVE

C'est dans un esprit convivial et sportif que les membres de l'association Chaingy Sport Nature ont participé au printemps à un week-end sportif qui a eu lieu à Marcillac la Croisillic. Dans un grand chalet les membres

(adultes et enfants) se sont retrouvés pour participer à des entraînements de course à pied proposés par notre entraîneur Sébastien GUILLAUME ou à des activités de loisirs proposées par la station et encadrées par des professionnels.

La section enfant n'a pas été en reste, comme l'an dernier une journée à Fontainebleau leur était réservée au printemps. Au programme : balade, pique-nique, jeux collectifs, grimpette sur les rochers.

Côté compétition, une vingtaine de membres du club se retrouveront le 30 juin 2018 pour participer au Trail du Golf Morbihan qui longe les sentiers côtiers du golf, certains coureurs seront partants sur le 36 kms, d'autres sur le 56 kms ou encore sur le 177 kms, de quoi transpirer mais aussi profiter d'un pausage sublime.

Entrainements : adultes : les mercredis de 19h00 à 20h15 et

les samedis de 9h00 à 10h15

enfants : les mardis de 18h00 à 19h15 Blog : wwww.chaingysportnature.fr

Président : Sébastien GUILLAUME 06 71 59 37 30

Fête Chasse et Nature 1938 + 2018, 80^{ème} anniversaire de la Société de Chasse de Chaingy



FÊTE CHASSE ET NATURE

Dimanche 10 juin de 9h à 19h

Au bassin des trois collines – entrée gratuite Journée animée par **Jean-Pierre DESCOMBES**, ancien animateur télé.

- Volière avec de nombreuses espèces d'oiseaux
- Bassin aquatique et les gibiers d'eau
- Manèges pour les enfants.

Au Programme:

9h Ouverture de la manifestation avec ses exposants
 10h30 Messe de St Hubert en plein air accompagnée par les trompes de chasse

11h30 Visite inaugurale

12h Restauration champêtre avec le « repas du chasseur » (10€). La chasse à courre avec l'équipage Vouzeron

17h La curée froide avec les 50 chiens.

Le soleil sera là, venez nombreux!

VIE ASSOCIATIVE

Loisirs

Fête Nationale 2018

Le traditionnel repas champêtre de la Fête Nationale, cet évènement cher aux cambiens, c'est l'association « Chaingy Animation » qui vous le propose! Ce sera le vendredi 13 juillet 2018, au complexe sportif Lucien Grignoux.





Au programme un apéritif, servi à partir de 18h30, suivi du repas traditionnel sous les tentes. Cette année au menu : saucisse au couteau.

Le feu d'artifice (offert par la municipalité), attendu de tous, sera tiré à 23h, suivi d'une soirée dansante, sur l'esplanade sportive avec buvette à disposition. Un coupon de réservation pour le repas sera distribué dans les boîtes aux lettres fin juin

Pour marquer cet évènement, venez nombreux partager ce moment de détente.



Association Chaingy Animation

Siège Social : Mairie de Chaingy - 1 Place du Bourg - 45380 Chaingy Dany LEGROUX : 9 Rue des Cigales - 45380 Chaingy - 06 20 03 92 37

E-mail: dany.legroux@free.fr





Le Club 3

Jeunes retraités ou préretraités vous ne savez pas comment occuper quelques moments de temps libre, nous avons plusieurs activités :

- en intérieur : jeux divers, activités manuelles, gymnastique, bowling
- en extérieur : pétanque, marche

Nous organisons aussi quelques repas, voyages et surtout le réveillon de fin d'année.

Venez rejoindre une équipe dynamique.

Contacts:

Président : Jean-Michel HIEST téléphone : 06 32 58 55 45 Secrétaire : Annick LE BAIL téléphone : 09 83 01 87 64

Les Jardins de Chaingy, vous connaissez ?

Les jardins de CHAINGY, association présente sur la commune, vous propose de les rejoindre. Alors pourquoi ne pas vous inscrire?





Au programme, deux ateliers adultes :

- L'atelier cuisine: un mardi soir par mois (dès 19h30), venez cuisiner puis déguster avec nos chefs Gaetan Marchand et Yohan Lepage des recettes de saison sucrées ou salées.
- L'atelier d'Art Floral: un mercredi soir par mois (dès 20h30), venez composer votre bouquet de fleurs fraîches ou intemporel, votre centre de table ou votre décoration florale de saison avec Charline Pritscaloff, fleuriste meilleur ouvrier de France.

Seuls mots d'ordre pour ses ateliers : partage, bonne humeur et ambiance conviviale !

Vous hésitez encore? Venez découvrir ses ateliers au mois de juin ou septembre en envoyant un mail à l'association (lesjardinsdechaingy@gmail.com) ou en appelant Cynthia Couvreur Calvo, présidente (07 81 55 59 44).

Les jardins de CHAINGY proposent également un atelier cenologique une fois par an : dégustation de vins de région, autour de plateaux de charcuterie et de fromages, animée par Fabrice Bouree (Les caves anthocyanes à Orléans). Enfin, l'association organise, avec ses animateurs, plusieurs projets comme un voyage viticole et une découverte des Halles de Rungis.



L'association des Donneurs de Sang Chaingy /Huisseau

Vous invite à partager un moment convivial à son repas champêtre

Dans un esprit toujours familial et bon enfant Samedi 23 juin 12h30 - Bassin des trois collines Appel au don du sang

Le samedi 07 juillet centre culturel de 8h30 à 12h30 Les malades ont besoin de vous!

TRIBUNE LIBRE

Liste majoritaire

L'équipe municipale s'est employée pendant plusieurs semaines à élaborer le budget 2018. Préalablement au vote final en conseil municipal, un débat d'orientation budgétaire (DOB) est organisé en mars, tenant compte des consignes nationales (le projet de loi de finances) et des contraintes intercommunautaires. Ensuite le budget est élaboré en gardant bien évidemment au cœur de nos préoccupations le bien être des cambiens et le développement raisonné du village.

Ce Débat d'Orientation Budgétaire est imposé par le code général des collectivités territoriales, puisque notre commune a une population de plus de 3 500 habitants. L'orientation prise, repose sur le constat des efforts pratiqués pour limiter les frais de fonctionnement de la collectivité. Cependant, la reprise des services du restaurant scolaire depuis 2015, des recrutements pour maintenir une qualité de service et répondre aux quotas d'encadrement, particulièrement pour les services enfance et jeunesse, les mesures prises par l'Etat lors des trois dernières années (augmentation du point de l'indice et des taux de cotisations des charges patronales, mise en place des T.A.P.) ; la majoration de la cotisation d'assurance du personnel, ont un impact important sur le montant de l'augmentation des frais de personnel. L'équipe majoritaire en est bien consciente et va tout mettre en œuvre pour arrêter cet accroissement. Une réorganisation des services administratifs est en cours, et devrait ralentir cette inflation. L'objectif est même, pour les deux prochaines années du mandat de stopper cette progression.

La majorité municipale, apolitique, se consacre à la gestion de Chaingy en étroite collaboration avec les services municipaux et en s'appuyant sur l'important travail réalisé dans les différentes commissions.

On ne peut pas parler du dynamisme de Chaingy sans parler des associations et de leurs bénévoles grâce auxquels les talents culturels et sportifs de chacun sont mis en avant lors de manifestations connues et reconnues qui font rayonner notre commune.

Les premiers mois de l'année 2018 ont donc été marqués par des décisions financières.

Tout d'abord, nous avons voté, à une très forte majorité, les demandes en matière de subventions de fonctionnement aux associations, tout en respectant au mieux les vœux de chacune.

Les comptes administratifs ont été approuvés. Le résultat d'exécution en matière de fonctionnement permet de dégager une épargne brute d'un niveau

acceptable et ce malgré la nouvelle baisse en 2017 de la Dotation Générale de Fonctionnement fournie par l'Etat.

Le budget 2018 a été voté. Celui-ci en matière d'investissements reste d'un niveau conséquent : environ 1 250 000 €. Ceci signifie une pause après quatre années de dépenses d'équipements importants qui se chiffrent en moyenne à environ 2 000 000 € par an. L'endettement reste largement en dessous des seuils critiques, grâce à notre capacité d'autofinancement qu'il faudra maintenir jusqu'à la fin 2019.

L'engagement pour se mettre au service des autres n'est pas toujours une histoire d'adultes, il serait inconvenant d'oublier le travail que nos jeunes cambiens effectuent au sein du Conseil Des Jeunes (CDJ). Lors de leur mandat qui va bientôt prendre fin, ils ont encore participé à l'amélioration de la vie à Chaingy. A travers leur dernier projet qui vient de voir le jour, leur préoccupation pour l'ensemble de la population est réelle. En effet leur projet intergénérationnel a vu le jour. Après plusieurs réunions de travail, le CDJ a imaginé et réalisé un espace où désormais tables d'échec, agrès de mobilité et d'équilibre pour nos séniors mais aussi trampoline et balançoire géante attendent petits et grands.

Encore et toujours le CDJ de Chaingy a lancé l'idée de rassembler les jeunes par un concert de Ridsa. Ils ont encouragé la commission Manifestations Municipales à faire appel à un chanteur rappeur, qu'ils apprécient particulièrement dans le cadre du programme culturel à Chaingy!

Leur enthousiasme et leur jeunesse sont aussi tournés vers l'avenir avec des pistes en cours d'élaboration en collaboration avec les sapeurs-pompiers, les restaurants du cœur...

A la lumière de tout ce travail fourni, il est regrettable que des critiques se fassent entendre pour souligner des défauts mineurs ou des décisions qui ne nous appartiennent pas. Nous tenons à rappeler que la minorité municipale est associée à tous les débats et est largement entendue.

Enfin, nous vous rappelons notre principe défini par : « FAIRE CE QUE L'ON PEUT EN FONCTION DE NOS RESSOURCES ».

Profitez bien des futures belles soirées d'été!

L'équipe de la majorité municipale

Liste minoritaire

Madame, Monsieur,

Cette tribune, nous voulons la débuter en mettant en avant l'ensemble des agents municipaux qui s'investissent tous les jours pour vous rendre les meilleurs services. Chacun d'eux quel que soit son statut, son grade, sa fonction met en œuvre la politique municipale avec professionnalisme.

Si nous apprécions et connaissons l'engagement des agents, nous ne sombrerons pas dans l'hypocrisie. Indépendamment d'eux, comme élus responsables, nous avons attiré l'attention de la majorité sur la masse salariale qui ne cesse de croître depuis plusieurs années : 59% des dépenses annuelles. On nous explique que tout est maitrisé et qu'une réorganisation est en cours... Mais en parallèle, on nous informe du remplacement de tous les agents qui sont sur le départ.

On nous propose de réduire la rémunération des saisonniers pour les accueils de loisirs. Actuellement, le contrat proposé a un coût horaire inférieur au smic. Nous pensons que ce n'est pas sur ce modèle de contrat qu'il faut agir. C'est déjà un contrat spécifique, légal, qui rémunère faiblement.

Nous sommes conscients, que contenir la masse salariale n'est pas chose facile tout en maintenant des services de qualité. Nous avons suggéré à la majorité de composer et d'intégrer un comité de pilotage RH pour qu'il s'approprie cette situation afin de décrypter finement les marges de manœuvre les plus pérennes.

L'été, ce sont de nombreuses maisons vides de leurs occupants et pour faire relai à la réunion initiée par la gendarmerie et la police municipale (PM), nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la Police Municipale locale pour signaler votre absence pendant vos congés. Notez aussi que vous pouvez vous inscrire auprès de Voisin Vigilant, dispositif participatif qui permet de veiller et de relayer aux services de sécurité, des attitudes suspectes.

Bonnes vacances à tous.

Avec vous, un Elan pour Chaingy Franck BOULAY, Françoise BESANCON, Orlando LOUREIRO, Christine FRAMBOISIER

Conseil du 12 décembre 2017

Signature de la convention pour le raccordement du réseau d'assainissement de la commune de CHAINGY à la station d'épuration communautaire de la CHAPELLE ST MESMIN.

La commune de CHAINGY est historiquement reliée pour son assainissement à la station communautaire de La Chapelle-Saint-Mesmin, en raison de sa situation géographique et des contraintes liées au bassin versant.

La première convention pour le raccordement du réseau d'assainissement de la commune de Chaingu aux ouvrages de transport et traitement d'Orléans Métropole est arrivée à échéance.

La présente nouvelle convention de raccordement fixe les conditions techniques et financières de l'acceptation, du transport et du traitement des effluents de la commune de Chaingy dans les ouvrages d'assainissement d'Orléans Métropole.

Le montant de la participation de la commune de Chaingy est calculé par référence aux coûts supportés sur le budget annexe assainissement d'Orléans Métropole pour réaliser le transport et le traitement des eaux usées au sein des ouvrages métropolitains. Cette participation est fonction du volume rejeté par les usagers de la commune de Chaingy et traité à la station de La Chapelle-Saint-Mesmin. Le volume rejeté est mesuré à l'aide d'un débitmètre installé à la jonction avec le réseau métropolitain d'assainissement. Cet appareil permet le calcul au plus juste du coût réel de transport et de traitement.

Le terme de la convention est fixé au 31 décembre 2023.

Considérant la hausse importante du montant de la participation financière de Chaingy par rapport au montant de ses participations antérieures, Orléans Métropole et la commune de Chaingu ont convenu d'appliquer un coefficient correcteur sur les volumes d'effluents entrants vers les ouvrages d'Orléans afin de lisser l'augmentation entre 2017 et 2023.

Il est retenu un coefficient d'abattement :

≥ de 65 % sur les volumes de l'année 2017.

≥ de 60 % sur les volumes de l'année 2018

≥ de 55 % sur les volumes de l'année 2019

≥ de 40 % sur les volumes de l'année 2020

≥ de 25 % sur les volumes de l'année 2021

→ de 10 % sur les volumes de l'année 2022.

La totalité des volumes sera facturée au titre de l'année 2023.

Conseil du 29 mars 2018

Fixation du taux des taxes directes locales.

Après le débat d'orientation budgétaire du 13 Mars 2018 et l'examen du budget prévisionnel primitif pour l'exercice 2018 par la Commission Finances des 27 Février, 8 et 20 Mars 2018, Le Conseil Municipal a décidé de **maintenir** les taux des trois taxes directes locales pour l'année 2018 comme suit :

> ≥ taxe d'habitation : 11.82% inchangé ≥ taxe sur le foncier bâti : 18.97 % inchangé ≥ taxe sur le foncier non bâti : 42.57 % inchangé.

Retrouvez à chaque parution, les principaux dossiers étudiés par les conseillers municipaux de votre commune. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les procès verbaux de chaque conseil municipal sur www.chainqu.fr dans l'onglet « le conseil municipal » puis « comptes rendus ».